

FORUM CHINE - EUROPE

ATELIER THEMATIQUE WT 12

EVOLUTION DES REPERES MORAUX ET ETHIQUES EN CHINE ET EN EUROPE :
Les deux régions face à la double exigence de permanence et d'ouverture

Note de problématique de la « Cheville ouvrière » européenne.

Par : Edith Sizoo

Dans la Présentation de cet atelier il est stipulé que :

« L'atelier aura une double visée descriptive et normative. *Descriptive* en comparant *l'évolution des repères éthiques et moraux* dans les deux sociétés et les *conséquences* que cette évolution induit ; *normative* en cherchant à affirmer *les principes communs* sur lesquels elles peuvent se mettre d'accord pour contribuer à une gestion pacifiée et prudente de la planète ».

Le même texte dit que :

« L'éthique est une composante majeure de la culture. A ce titre, dans chaque société elle est douée *d'une certaine permanence*. Mais l'éthique est également *en pleine évolution* ne serait-ce que parce que les situations concrètes qui exigent des choix éthiques évoluent elles-mêmes en permanence dans leur échelle et leur nature. »

Repères éthiques et moraux

Une nécessité préalable à une description de « l'évolution » des repères moraux et éthiques serait que, du côté européen, nous puissions décrire non seulement ce que nous entendons par « repères moraux et éthiques », mais aussi que nous précisions d'où ils viennent et sur quoi ils se basent.

Si l'éthique se définit comme l'ensemble des conceptions morales censé guider une conduite juste et bonne : où et quand ont-elles émergé et comment ces conceptions morales ont-elles été formalisées ? Ont-elles évolué au cours de leurs histoires, et lesquelles sont encore reconnues comme valables ?

Peut-on, en effet, discerner « une certaine permanence » dans l'ensemble des conceptions morales en Europe ?

Dilemmes

A travers l'histoire humaine, les traditions de sagesse, qu'elles soient religieuses ou non, ont enseigné des valeurs pour guider le comportement humain vers une attitude responsable. Elles se fondaient pour cela sur l'idée, toujours d'actualité, que des valeurs individuelles et sociales influencent des comportements. En fait, les pratiques et les valeurs s'influencent mutuellement. De telles valeurs comprennent le droit à une vie en dignité et le respect des formes non-humaines de vie, la préférence pour le dialogue plutôt que pour la violence, la compassion et l'attention aux autres, la solidarité et l'hospitalité, la véracité et la sincérité, la paix et l'harmonie, la justice et l'équité, la préférence pour le bien commun plutôt que pour l'intérêt particulier.

Cependant, il arrive que ces valeurs doivent être mises en balance les unes par rapport aux autres, lorsqu'un individu ou une société sont confrontés à des *dilemmes* tels que la nécessité de favoriser le développement économique tout en veillant à protéger l'environnement et en respectant les droits humains. Ces questions sont interconnectées et ne peuvent être adressées séparément. ¹

Quelles valeurs sont considérées comme déterminantes en Europe, face à de tels dilemmes ?

Evolution

Si une clarification préalable des notions mêmes de « repères éthiques et moraux » semble utile à l'exposition du point de vue européen, une présentation de leur évolution dans le temps pourrait s'attacher à identifier les facteurs culturels et les circonstances qui ont déterminé ce processus d'évolution.

En Europe, par exemple, des courants philosophiques et religieux, souvent s'opposant les uns aux autres, n'ont pas seulement fortement influencé l'évolution des repères éthiques mais aussi -en co-existant- souvent semé de la confusion. Où les valeurs européennes sont-elles ancrées ? Dans un système juridique (comme au temps des Romains) ? Dans la Parole de Dieu telle que révélée dans la Bible ? Dans la conscience 'naturelle' de l'être humain nourrie par les Lumières de sa 'raison' ? Dans l'autonomie et la liberté de la volonté ? Dans un individualisme sans freins ? L'homme européen 'moderne', en rejetant le « jugement dernier » (dans le sens biblique de rendre compte de ses actes devant Dieu) est-il devenu son propre législateur, défendant et juge en même temps ?

¹ Passage de la Charte des responsabilités humaines

Conséquences

La question des conséquences de l'évolution des repères invite à expliciter où l'on en est au jour d'aujourd'hui en Europe, avec les repères éthiques valables pour faire face aux défis du XXI siècle. En reste-t-il ?

De même peut-on aussi se poser la question : même s'il n'en manque pas, quid de leur *application* dans la vie quotidienne des individus, dans les différents domaines d'activité de la société (la recherche scientifique, la médecine, la technologie, la politique...) ? Autrement dit : comment, en Europe, conçoit-on la responsabilité ? Qui est considéré responsable ? Et de quoi ? Et surtout : qui est censé rendre compte de ses actes ? Comment ? Et devant qui ?

Il est incontestable qu'en Occident, il y a une forte tendance à déléguer l'application des repères moraux à des Comités d'Ethique, la responsabilité individuelle aux compagnies d'assurances (« la société de litige ») et la responsabilité collective à l'Etat ou encore à l'ensemble des Etats de l'Union européenne...

Dans ce contexte la question se pose : comment de nos jours conçoit-on la 'redevabilité' (Anglais : 'accountability') de l'individu et celle de la collectivité ?

Vers un socle de principes communs ?

La manière dont la partie chinoise va s'emparer de ces questions, et qui peut être fort différente de la nôtre, sera très éclairante pour le cours de cet atelier. Ce sera l'objet de la note de problématique émanant de la « Cheville ouvrière chinoise ».

S'il est probable que la société chinoise, comme la nôtre, soit touchée par l'individualisme, le consumérisme, l'égoïsme et s'inquiète d'un « choc des civilisations », peut-on espérer trouver un socle réel de principes partagés par les sociétés chinoises et européennes « pour que l'une et l'autre participent à la gestion de notre unique planète, peuplée et fragile, limitée en ressources naturelles » ?

Les participants européens à l'atelier sont cordialement invités à communiquer leurs réflexions sur ces questions si possible par écrit avant la tenue de l'atelier.

FORUM CHINE – EUROPE, ATELIER THEMATIQUE WT12, EDITH SIZOO



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>